

VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

SÉJOURS 8/15 ANS

VACANCES EN FAMILLE

VACANCES HIVER

2024





Enfin les vacances !

La ville de Champigny-sur-Marne organise
des séjours de vacances et des vacances familiales
durant les vacances d'hiver 2024.



Les vacances d'hiver approchent!

Vous êtes Champinois et vous souhaitez partir à la montagne cet hiver?

Optez pour les vacances organisées par la ville de Champigny-sur-Marne!

La municipalité propose des séjours pour les jeunes de 8 à 15 ans et des vacances en famille à Flumet dans la station de Saint-Nicolas-la-Chapelle en Haute-Savoie.

Notez bien les dates : pour les séjours 8-15 ans, c'est du 11 au 18 février 2024 et pour les vacances en famille, c'est du 18 au 25 février 2024!

Profitez d'un séjour à coût réduit dans le chalet convivial Les Charmettes, au cœur du domaine skiable du Val d'Arly. A proximité de Megève, profitez du grand air de la montagne et savourez les joies de la neige sous toutes ses formes. Après une journée de ski, rien de tel qu'une bonne raclette ou une fondue savoyarde!

Alors épanouissez-vous à la montagne et n'hésitez pas à vous rapprocher du Service Organisation Séjours et Vacances (6, place du Marché) en centre-ville du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30 ou au 01.47.06.67.16.

Faites vite, les places sont limitées! Bon séjour à la montagne avec Champigny!

Laurent JEANNE

Maire de Champigny-sur-Marne

Conseiller régional d'Ile-de-France

SOMMAIRE

Enfant 8-15 ans. p 4

Vacances familiales. p 6

Modalités d'inscription
et tarifs des séjours. p 5 et 7

SÉJOURS 8/15 ANS



Infos

Dates:
du 11 au 18 février 2024

Transport: Train et car

Hébergement:
Chambre de 2 à 6 lits

36 places pour
8/11 ans et 12/15 ans

Tarifs:
Min (QF: 634 €)
223,03 €
Intermédiaire (QF: 1130 €)
297,51 €
Max (QF : 1923 €)
537,80 €
Coût réel et tarif ASE*
846,35 €

*Aide Sociale à l'Enfance



Glisse Savoie

Chalet Les Charmettes - 73590 Saint-Nicolas-la-Chapelle (Haute-Savoie)

Les Charmettes, c'est un chalet convivial et confortable : chambres de 3 à 6 lits, salles d'activités multiples, cuisine savoyarde... De quoi bien dorloter nos jeunes qui pourront (re)découvrir les plaisirs de la glisse sur le domaine skiable du Val d'Arly, chacun à son rythme.

Respirer le grand air de la montagne, goûter les plaisirs de la neige sous toutes ses formes, découvrir le milieu savoyard par sa cuisine et ses traditions seront au programme pour des vacances réussies.

Sans oublier les veillées de fin de journée et les différentes activités manuelles et sportives proposées par notre équipe d'animation.

ACTIVITÉS

- ☀ **Sports de montagne:** ski de piste ou ski de fond, luge, initiation raquette.
- ☀ **Activités pédagogiques:** construction d'igloo, grand jeu, activités manuelles et d'expression.
- ☀ **Veillées:** soirées à thème, conte...

L'encadrement des activités ski sera réalisé par l'équipe d'animation (2 animateurs pour 12 jeunes en activité ski) ou par des moniteurs ESF pour l'initiation lors de la 1^{re} séance.



Quand et où s'inscrire?

INSCRIPTION: du 6 novembre 2023 au 13 janvier 2024

☀ Les inscriptions seront enregistrées en mairie à l'accueil enfance ou dans les annexes administratives de quartier aux horaires d'ouvertures en vigueur.

ATTENTION: les inscriptions à l'accueil enfance de la mairie se réalise sur rendez vous (à prendre sur le site internet).

LES LIEUX D'INSCRIPTION:

☀ **ACCUEIL ENFANCE** (01 45 16 41 02) 14, rue Louis-Talamoni

🗓 Lundi, mardi, mercredi et vendredi

🕒 De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (17h le mercredi)

🗓 Et le samedi matin de 8h30 à 11h30

☀ **ANNEXES BOIS-L'ABBÉ** (01 48 80 63 04) 14, place Rodin

🗓 Du lundi au vendredi

🕒 De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le 1^{er} Jeudi après-midi du mois et le samedi matin

☀ **ANNEXES CŒUILLY** (01 48 80 82 72) 44, bd du Château

🗓 Les mercredis

🕒 De 9h00 à 11h30 et 13h30 à 17h00

Fermé pendant toutes les vacances scolaires

☀ *Lors de l'inscription, pensez à communiquer la taille, le poids et la peinture de votre enfant.*

Comment s'inscrire?

Avant toute inscription ou pré-inscription le calcul du **quotient 2023/2024** sera obligatoire (QF septembre 2023 à août 2024).

Pour l'inscription ou la préinscription au «Séjour Hiver 2024» vous devrez présenter les **ORIGINAUX** suivants:

- > titre d'identité
- > attestation de sécurité sociale en cours de validité au moment du séjour (ou AME, CMU)
- > livret de famille (et jugement en cas de divorce)
- > carnet de santé de l'enfant avec les vaccins à jour (Rappel DTCP obligatoire)

Toute particularité sanitaire devra être mentionnée sur la fiche sanitaire et les coordonnées du représentant légal mises à jour.

Pour valider l'inscription de votre enfant, un tiers de la participation restant à votre charge sera exigé (après décompte des éventuels chèques vacances, les bons Caf ne sont pas autorisés pour les séjours hiver).



Conditions générales de vente:

☀ Tout dossier incomplet lors de l'inscription ne sera pas pris en compte.

☀ Le programme non contractuel des activités et les dates des séjours donnés à titre indicatif, peuvent être modifiés du fait de certaines circonstances spécifiques (horaires des trains, enneigement...).

☀ Les familles qui n'auraient pas soldé les frais de séjours précédents sont invitées à le faire avant de procéder à toute nouvelle inscription (fournir le justificatif de paiement lors de l'inscription).

☀ En cas d'annulation intervenant moins de 30 jours avant le départ, il sera retenu aux familles une somme forfaitaire de 75€.

☀ À cette somme s'ajouteront les frais réels de transport (train ou car) engagés par la ville si les places n'ont pu être attribuées à d'autre enfants.

☀ Dans tous les cas de désistement, une somme forfaitaire de 30 euros restera acquise à la ville afin de couvrir les frais de dossier.

☀ Dans le cadre d'un rapatriement disciplinaire, le montant du séjour ne fera l'objet d'aucun remboursement. De plus, les frais supplémentaires, liés au rapatriement de l'enfant, seront facturés à la famille.

☀ une réunion d'information sera proposée une quinzaine de jour avant le départ

VACANCES FAMILIALES



Infos

Dates:
du 18 au 25 février 2024

Transport: à la charge des familles

Hébergement:
chambre de 2 à 6 personnes. Les chambres sont mises à disposition à partir de 16h le premier jour ; elles doivent être libérées pour 10h le dernier jour.

Tarifs:
Voir tableau ci-contre



Vacances en famille

Chalet Les Charmettes - 73590 Saint-Nicolas-la-Chapelle (Haute-Savoie)

FORMULES PROPOSÉES

- ☀ **PAX ADULTE** = hébergement + pension complète + animation chalet + navette ski
- ☀ **PAX ENFANT +6/-12 ANS** = hébergement + pension complète + location matériel + possibilité de s'inscrire au moment de la réservation au ski club (6 ½ journée club enfant encadré par les animateurs) + navette village pour l'activité ski.
Il est possible de souscrire un forfait ski « semaine » à un tarif préférentiel, la ville prenant à sa charge plus de 50% du forfait.
- ☀ **PAX ENFANT +1/-6 ANS** = hébergement + pension complète (les enfants restent sous la responsabilité des parents pendant le séjour).
- ☀ **PAX ENFANT -1 ANS** = hébergement (les repas restent à la charge de la famille).

Perché à 1 000 mètres d'altitude au cœur de la Savoie, le petit village de Saint-Nicolas-la-Chapelle vous accueille cet hiver. Au cœur du Val d'Arly et tout près de la célèbre station Megève, vous serez reçus dans le chalet des Charmettes, dans le cadre d'une ambiance familiale et conviviale, où des chambres de 2 à 6 personnes seront mises à votre disposition.

Pour ces séjours, nous vous proposons une formule en pension complète qui vous permettra de profiter pleinement des vacances en famille. Des temps d'animation pour les adultes et les enfants de +6/-12 ans rythmeront le séjour.





Quand s'inscrire?

ATTENTION LE MODE D'INSCRIPTION ÉVOLUE

☀ Préinscription du 6 au 24 novembre 2023

par mail vacances.famille@mairie-champigny94.fr ou par téléphone au 01 47 06 67 16, à défaut d'avoir un accès à internet (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et 17h le vendredi).

Il vous sera demandé de remplir une fiche de préinscription. À l'issue, les places seront attribuées en fonction des critères de priorités suivants:

- 1) Dans un premier temps, les vacanciers n'ayant jamais séjourné sur un séjour «famille» de la ville.
- 2) Dans un second temps, il sera donné priorité aux demandes selon l'ancienneté du dernier départ de la famille.

☀ Début décembre, chaque famille recevra une réponse par mail

et disposera de 10 jours pour confirmer son inscription, en renvoyant son dossier complet et en réalisant le versement du 1^{er} acompte sur RDV au service OSV (Service Organisation Séjours et Vacances) au 6 place du Marché (4^e étage) - 94500 Champigny-sur-Marne, du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

En cas de désistement ou de non-respect des délais d'inscription, la place sera réattribuée aux personnes en liste d'attente.

Comment s'inscrire?

1 ☀ **Réservations** par téléphone: 01 47 06 67 16 (9h-12h/13h30-18h et 17h le vendredi) ou par mail: vacances.famille@mairie-champigny94.fr

2 ☀ **Envoi au Service Organisation Séjours et Vacances de la fiche d'inscription et de la liste de documents** nécessaires à la constitution du dossier par mail ou par voie postale.

3 ☀ **Remise du dossier et paiement** sur rendez-vous du lundi au jeudi: 9h-11h30/14h-17h30

Récapitulatif des tarifications

	Campinois	Extérieur
Adulte	380 €	469 €
+6 /- 12 ans	251 €	441 €
+1 / - 6 ans	195 €	394 €
- 1 an	gratuit*	gratuit*

* Les repas sont à la charge des familles

Prestations supplémentaires à réserver à l'inscription

	Adulte	Enfant +6-/-12 ans
Forfait ski club 6 jours Val d'Arly (+6/-12 ans)	/	54,29 €
Nuit + petit déjeuner	16,28 €	10,87 €
Repas supplémentaire	13,02 €	8,72 €
Petit déjeuner	4,36 €	4,36 €
Gôûter	1,63 €	1,63 €
Option boissons (10 boissons* ou 5 apéritifs**)	10,87 €	/
Option lavage du linge (2 machines)	7,61 €	/

*boissons soft ou thé/café

**boissons alcoolisées

Les options « boissons » et « lavage de linge » sont à réserver lors de votre inscription. Le transport et les options d'activités restent à la charge des familles.

Conditions générales de vente

- Il est demandé à l'inscription la photocopie des cartes nationales d'identité ou passeport de tous les participants, la photocopie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition. Les éventuels chèques vacances sont à remettre à l'inscription, ils ne pourront pas être pris en compte après le départ).
- Les participations familiales feront l'objet d'un règlement d'un tiers à l'inscription et d'un solde en un ou plusieurs versements 10 jours au plus tard avant le départ.
- En cas d'annulation intervenant moins de 30 jours avant le départ, il sera demandé aux familles une somme forfaitaire de 75 € par personne (excepté enfant de moins de 6 ans).
- En tout état de cause, une somme forfaitaire de 30 euros par personne (excepté enfant de moins de 6 ans), déduite du premier acompte, restera acquise à la ville en cas de désistement pour couvrir les frais de dossier engagés.
- Dans le cadre d'une déviance de comportement et/ou du non respect du règlement intérieur, les participants en cause pourront être amenés à quitter la structure; le montant du séjour ne fera l'objet d'aucun remboursement.

Les différentes dispositions sanitaires qui seront prises pour l'organisation des séjours feront référence au décret national déterminant le niveau de vigilance applicable et mesures relatives au moment du séjour.

Informations

Service Organisation Séjours et Vacances (OSV)
6, place du Marché (centre-ville) (4^e étage)
Du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
01 47 06 67 16

